

Déclaration de confidentialité des comptes annuels

PETITE ENTREPRISE

Article R. 123-111-1 du code de commerce

Annexe 1-5-1 à l'article A. 123-61-1 du code de commerce

1. Déclarant (1)

Dénomination ou raison sociale de la personne morale :

.....

Immatriculée au RCS, numéro :

Identité et qualité du représentant légal signataire :

.....

2. Objet de la déclaration

Demande que le compte de résultat de l'exercice clos le, distinct des autres documents comptables, et qui est déposé en annexe au registre du commerce et des sociétés ne sera pas rendu public en application du deuxième alinéa de l'article L. 232-25 du code de commerce et du deuxième alinéa de l'article L. 524-6-6 du code rural et de la pêche maritime.

3. Engagement du déclarant

Le (la) soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans la présente déclaration sont exacts et que la société susvisée répond à la définition des petites entreprises au sens de l'article L. 123-16 du code de commerce, n'est pas mentionnée à l'article L. 123-16-2 et n'appartient pas à un groupe au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce ou de l'article L. 524-6-1 du code rural et de la pêche maritime.

Toute fausse déclaration de confidentialité du compte de résultat constitue un faux et un usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues aux articles 441-1 et suivants du code pénal.

Fait à..... le.....

Signature :

⁽¹⁾ Informations telles que figurant au RCS.